

Prix à la consommation

Après une année 2018 marquée, dans le sillage des cours du pétrole, par une inflation relativement élevée (+1,8 % en moyenne), les prix ralentiraient nettement en 2019 (+1,1 %). En novembre 2019, l'inflation rebondit à +1,0 % sur un an, en lien avec la hausse des prix du tabac. Elle augmenterait à +1,1 % en juin 2020. Hors tabac, l'inflation atteindrait +0,9 % en juin après +0,8 % en novembre. L'inflation sous-jacente¹ augmenterait légèrement d'ici mi-2020 à +1,0 % après +0,9 % en novembre.

L'inflation d'ensemble augmenterait légèrement d'ici juin 2020

En novembre 2019, l'inflation d'ensemble rebondit à +1,0 % sur un an, après +0,8 % en octobre (*graphique 1*). Les prix des produits alimentaires accélèrent (+2,1 %, après +1,8 %), tout comme ceux des services (+1,3 % après +1,2 %). Les prix du tabac augmentent de +15,3 % sur un an en novembre, après +8,8 % en octobre, sous l'effet de la hausse de la fiscalité indirecte. Les prix de l'énergie continuent quant à eux de diminuer (-0,7 %, après -1,6 %), comme ceux des produits manufacturés (-0,6 %, après -0,5 % en octobre).

D'ici juin 2020, l'inflation se maintiendrait autour de +1,1 % (*tableau*). Les prix de l'énergie rebondiraient (+0,8 %, contre -0,7 % en novembre) et la baisse des prix des produits manufacturés serait moins importante en juin

(-0,2 %, contre -0,6 %). Par ailleurs, les prix des produits alimentaires ralentiraient (+1,4 % sur un an en juin, contre +2,1 % en novembre), comme les prix du tabac (+12,2 % après +15,3 %). Enfin, la hausse des prix des services serait relativement similaire à celle de décembre, autour de +1,3 % sur un an.

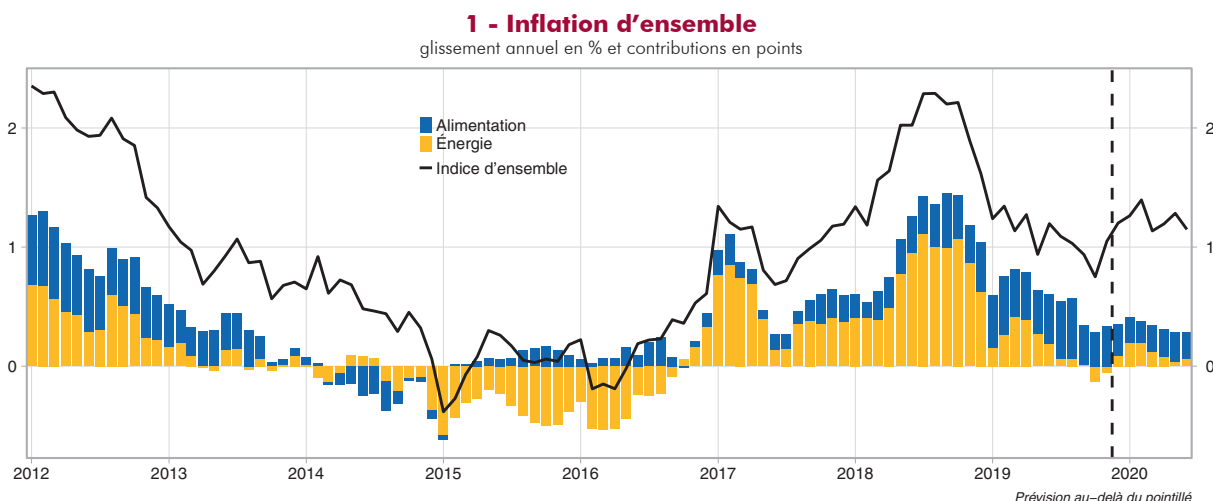
L'inflation énergétique augmenterait légèrement d'ici juin 2020

Le prix du Brent fluctue actuellement à nouveau autour de 60 \$, la hausse de la fin de l'été s'étant estompée avec le rétablissement rapide de la production des sites saoudiens. Sous l'hypothèse d'un cours du Brent à 60 \$, l'inflation énergétique atteindrait +0,8 % sur un an en juin 2020 après -0,7 % en novembre. Par ailleurs, les prix des tarifs réglementés de l'électricité devraient augmenter, au plus de 4,0 % en février 2020. De plus, en raison d'une commande d'électricité de la part des fournisseurs alternatifs à EDF plus importante que prévu, les prix de l'électricité devraient augmenter de 3 %. Cette hausse a été répartie sur le premier semestre 2020.

Les prix du tabac ralentiraient

En novembre 2019, l'augmentation des prix du tabac atteint 15,3 % sur un an, à la suite d'une nouvelle hausse de la fiscalité indirecte. Le prix du paquet de cigarettes sera de nouveau augmenté

1. L'indicateur d'inflation sous-jacente est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais et les tarifs publics, et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.



Conjoncture française

de 50 centimes en avril 2020. À l'occasion des hausses précédentes, les fabricants n'avaient que peu modifié leurs marges. Ainsi, les prix du tabac resteraient très dynamiques d'ici juin 2020, à +12,2 % sur un an.

Les prix des produits alimentaires ralentiraient

L'inflation alimentaire diminuerait d'ici juin 2020, à +1,4 % contre +2,1 % en novembre 2019. Sous l'hypothèse de conditions normales de production pendant l'hiver, les prix des produits frais ralentiraient en juin à +1,5 %, après +2,2 % en novembre.

Hors produits frais, l'inflation alimentaire s'établit à +2,0 % sur un an en novembre 2019 et diminuerait d'ici juin à +1,3 % par effet de base, après avoir été légèrement tirée à la hausse l'an dernier par certaines mesures de la loi « Agriculture et Alimentation ». Par ailleurs, le déficit de production qui découle de la crise porcine chinoise continuerait de faire monter les cours de la viande de porc et, par suite, les prix à la consommation.

Les prix des produits manufacturés continueraient de diminuer

Les prix des produits manufacturés poursuivraient leur baisse en juin 2020, à -0,2 %, après une baisse de -0,6 % sur un an en novembre.

Les prix dans l'habillement-chaussures diminuent légèrement en novembre 2019 (-0,2 % sur un an, après +0,2 % en octobre). D'ici juin 2020, cette baisse se poursuivrait sur un rythme similaire (-0,1 %). La durée des soldes d'hiver sera réduite de 6 à 4 semaines, du fait de l'entrée en vigueur de la loi Pacte. Ainsi, le mois de février ne comptera plus qu'une semaine de soldes contre trois antérieurement, ce qui contribuerait à la hausse ponctuelle des prix de l'habillement-chaussures à hauteur de 0,8 point de pourcentage sur le mois et de 0,3 point sur le trimestre.

La baisse des prix des biens de santé se poursuivrait d'ici juin 2020 (-2,0 % sur un an, après -3,0 % en novembre). En janvier 2020, le plan « zéro reste à charge » pour les lunettes et verres sera mis en place : d'une part les remboursements seront dorénavant intégraux, d'autre part les prix seront plafonnés. Ce second aspect de la réforme affecterait à la baisse l'indice des prix de l'optique.

Prix à la consommation

évolution en %

Regroupement IPC* (pondérations 2019)	Octobre 2019		Novembre 2019		Décembre 2019		Juin 2020		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2018	2019
Alimentation (16,2 %)	1,8	0,3	2,1	0,3	1,6	0,3	1,4	0,2	1,9	2,4
dont : produits frais (2,4 %)	-0,1	0,0	2,2	0,1	0,5	0,0	1,5	0,0	5,2	4,1
hors produits frais (13,8 %)	2,1	0,3	2,0	0,3	1,8	0,3	1,3	0,2	1,3	2,1
Tabac (1,9 %)	8,8	0,2	15,3	0,3	15,3	0,3	12,2	0,2	14,2	10,6
Produits manufacturés (25,6 %)	-0,5	-0,1	-0,6	-0,2	-0,3	-0,1	-0,2	0,0	-0,2	-0,6
dont : habillement-chaussures (4,0 %)	0,2	0,0	-0,2	0,0	-0,2	0,0	-0,1	0,0	0,1	-0,3
produits santé (4,2 %)	-3,0	-0,1	-3,0	-0,1	-2,2	-0,1	-2,0	-0,1	-2,3	-2,9
autres produits manufacturés (17,4 %)	-0,1	0,0	-0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2	-0,1
Énergie (8,0 %)	-1,6	-0,1	-0,7	-0,1	1,1	0,0	0,8	0,1	9,7	1,7
dont : produits pétroliers (4,3 %)	-4,5	-0,2	-2,0	-0,1	0,5	0,0	-2,1	-0,1	14,7	0,4
Services (48,3 %)	1,2	0,6	1,3	0,6	1,3	0,6	1,4	0,7	1,2	1,0
dont : loyers-eau (7,5 %)	0,7	0,1	0,8	0,1	0,9	0,1	0,9	0,1	0,1	0,4
santé (6,0 %)	-0,2	0,0	-0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,9	-0,1
transport (2,9 %)	1,6	0,0	2,1	0,1	2,0	0,1	0,9	0,0	0,8	0,7
communications (2,2 %)	0,9	0,0	2,3	0,1	1,4	0,0	-1,0	0,0	-1,0	-1,2
autres services (29,8 %)	1,6	0,5	1,6	0,5	1,6	0,5	1,9	0,6	1,8	1,6
Ensemble (100 %)	0,8	0,8	1,0	1,0	1,2	1,2	1,1	1,1	1,8	1,1
Ensemble hors énergie (92,0 %)	1,0	0,9	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2	1,0
Ensemble hors tabac (98,1 %)	0,6	0,6	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	1,6	0,9
Inflation « sous-jacente » (60,5 %)	1,0	0,6	0,9	0,6	0,9	0,6	1,0	0,6	0,8	0,8

estimations provisoires

prévisions

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

Les prix des « autres produits manufacturés » (hors habillement et biens de santé) augmenteraient légèrement en juin 2020 (+0,2 % sur un an, après -0,2 % en novembre). En janvier 2020, le seuil d'application du malus écologique pour les véhicules légers sera abaissé et le montant de la taxe de base augmentera. De plus, le barème sera plus contraignant que le précédent pour les véhicules les plus polluants. Près de 54 % des véhicules neufs seraient concernés par ce nouveau malus, contre 37 % auparavant. Ainsi, les prix des automobiles neuves devraient, en janvier 2020, augmenter de 1,4 % sur le mois.

L'inflation dans les services augmenterait légèrement

En juin 2020, la hausse des prix dans les services atteindrait 1,4 % sur un an, après +1,3 % en novembre.

Les prix des services de transport ralentiraient à +0,9 % en juin 2020, après +2,1 % en novembre. Ce ralentissement est principalement lié aux prix des services de transport aérien, malgré l'effet haussier au premier trimestre 2020 de l'écotaxe sur les prix des billets de classe économique au départ de la France. Celle-ci s'élèvera à 1,50 € pour les vols intérieurs et intra-UE et 3 € pour les vols internationaux hors UE. L'effet sur les prix des

services de transport aérien serait de 0,6 point de pourcentage en janvier 2020.

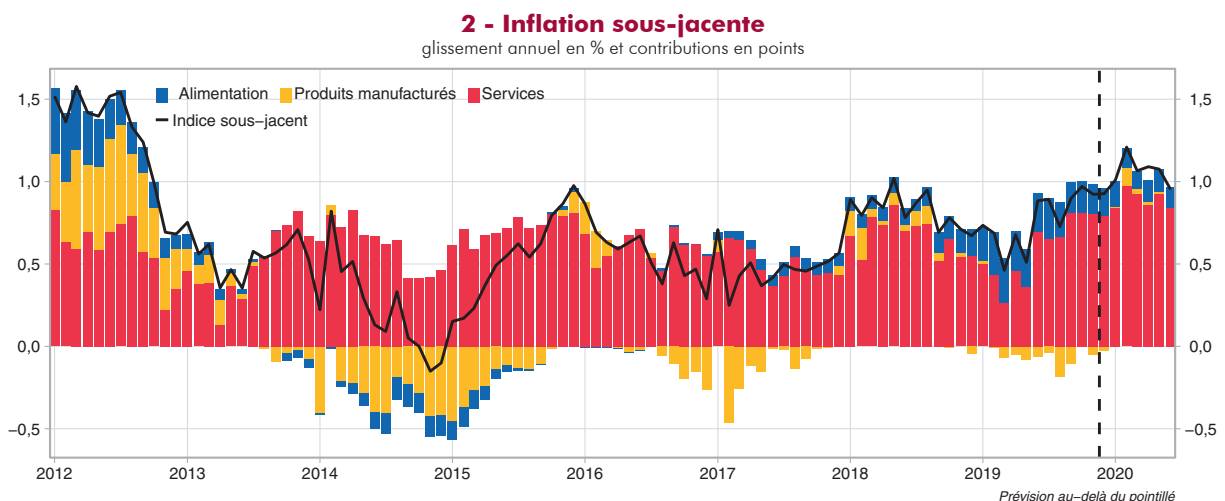
Les prix des services de communication ont été orientés à la baisse durant les trois premiers trimestres 2019, en lien avec une concurrence forte dans le secteur. Ils ont augmenté en septembre et l'inflation dans ce secteur se maintiendrait en territoire positif jusqu'en mai. Les prix diminueraient à nouveau en juin 2020. Ainsi, les prix des services de communication baisseraient au rythme de -1,0 % sur un an, après +2,3 % en novembre.

L'inflation des services de santé augmenterait à +0,2 % en juin, après -0,2 % sur un an en novembre.

Enfin, les loyers progresseraient de +0,9 % sur un an en juin 2020, après +0,8 % en novembre.

L'inflation sous-jacente augmenterait légèrement

En juin 2020, l'inflation sous-jacente demeurerait supérieure à son niveau moyen de 2019 (+1,0 % contre +0,8 %). Les prix des services contribueraient en grande partie à l'inflation sous-jacente en 2020, mais les produits manufacturés y contribueraient positivement, pour la première fois depuis début 2019 (*graphique 2*). ■



Source : Insee